

Réf : DCM/2015/n° 26/7.1/19.03/5

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	27	28

Date de la convocation : 10/03/2015
Date de l'affichage : 13/03/2015

SEANCE DU 19 MARS 2015

L'an deux mille quinze,

Le DIX NEUF MARS à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUULET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Sabine ROUX, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida Bouteiller, Cédric BONATO, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Christelle BERTINI à Arnaud FOUREL

Absents : Hélène THELENE.

Secrétaire de séance : Véronique BONVICINI

OBJET :

**BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME
AFFECTATION DES RESULTATS
2014**

Rapporteur : Mme Soleyrol

Le compte administratif 2014 qui vient d'être adopté met en évidence :

- Un excédent de fonctionnement de 60 298.93 €
- Un excédent d'investissement de : 8 922.17 €

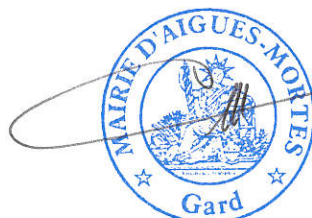
Il est proposé au conseil municipal

- D'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement soit 60 298.93 € € en excédent de fonctionnement reporté

Le conseil municipal, après débat et la majorité de voix :

Pour : 22. Contre : 6 : Rachida Bouteiller, Cédric Bonato, Fabrice Labarussias, Alexandra Bonnet, Guillaume Ber, Amandine Jacinto

- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 20/03/2015
- date d'affichage : 20/03/2015

Accusé de réception en préfecture
030-213000037-20150319-DCM-2015-26-DE
Date de télétransmission : 23/03/2015
Date de réception préfecture : 23/03/2015